

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et *Vous*

COLLECTE DE DÉCHETS D'AMIANTE ET DE FIBROCIMENT

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller vous propose de faire évacuer vos déchets d'amiante et de fibrociment, à certaines conditions.

DÉPÔT UNIQUEMENT

SUR RENDEZ-VOUS À LA DÉCHÈTERIE DE BUHL!



PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE



https://www.cc-guebwiller.fr/dechets/



Communauté de Communes de la Région de Guebwiller Service Environnement

13 rue de l'Électricité – 68500 GUEBWILLER 03.89.28.59.90 * environnement@cc-guebwiller.fr Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h

QUI PEUT ACCÉDER À CE SERVICE ?

L'ensemble des usagers du territoire de la Communauté de Communes, particuliers et professionnels, remplissant les conditions définies par le règlement des déchèteries*.



Les professionnels de travaux de désamiantage ne sont pas éligibles à ce service. Ils doivent disposer de leur propre filière d'élimination.

*Règlement consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes (http://www.cc-guebwiller.fr/accueil/vie-pratique/gestion-des-dechets).



L'AMIANTE, SOUS QUELLE FORME?

AMIANTE ACCEPTÉE

Amiante-ciment, fibrociment et matériaux contenant de l'amiante, sous forme liée

- Plaques ondulées
- Tuyaux de descente d'eaux, conduits de cheminées
- Tuiles
- Panneaux de revêtement, ardoise
- Plaques décoratives de façade, appuis de fenêtre

AMIANTE REFUSÉE



Amiante libre, sous forme:

- Floquée
- Pulvérulente
- Friable
- Cloisons, dalles vinyles ou bitumeuses
- Tableaux électriques
- Mobilier de jardin, bacs à fleurs
- Garniture de friction, joints divers



MODALITÉS PRATIQUES

Pour déposer des déchets d'amiante en déchèterie, contactez le service Environnement par téléphone au 03.89.28.59.90. La prise en charge s'effectue en deux étapes :

1er RENDEZ-VOUS

Au service Environnement :

- ✓ Un agent vous fournira tout d'abord un contenant spécifique pour vos déchets amiantés, normé et homologué, dont le volume répondra à vos besoins
- ✓ Il vous informera ensuite des conditions de dépôt et vous sensibilisera aux précautions d'usage à prendre et à la réglementation
- ✓ Un rendez-vous sera fixé en vue du dépôt en déchèterie. Photos et mesures obligatoires à transmettre lors du 1^{er} rendez-vous

2ème RENDEZ-VOUS

À la déchèterie de Buhl :

✓ Dépôt de votre contenant « amiante » fermé de façon hermétique. Seuls les contenants fournis par la CCRG seront acceptés.



Tout apport de déchets amiantés sans rendez-vous ou sans conditionnement conforme au règlement des déchèteries sera refusé.

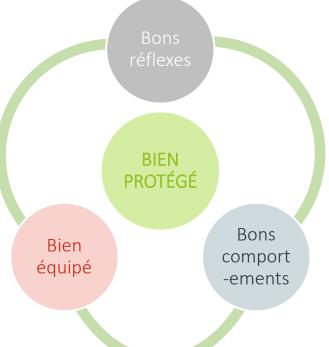
CONDITIONNEMENTS ET TARIFS

	Tarif unitaire (€/contenant)			Traitement	
Type de contenant	Particuliers (Fourniture)	Professionnels (Fourniture, gestion, collecte, transport)		(€/kilogramme déposé)	
Sac (80 * 110 cm)	BSBS	7,00	53,00		
Big Bag (90*90*100 cm)	a	36,00	143,00	0,36	
Dépôt Bag (160*110*50 cm)	0 00	44,00	150,00	,	
Dépôt Bag (260*110*30 cm)		47,00	157,00		
Dépôt Bag (310*110*30 cm)		50,00	166,00		
Pénalités					
Rendez-vous non honoré et non justifié		80 €			
Apports non conformes ayant entraîné l'annulation du rendez-vous		120€			

PRÉCAUTIONS D'USAGE

L'amiante constitue un danger lorsque ses fibres se retrouvent dans l'air et que nous les respirons.

- ✓ Protégez-vous avec une combinaison à usage unique et un masque jetable équipé d'un filtre type FFP3, que vous pourrez vous procurer dans les magasins de bricolage
- ✓ Humidifiez les matériaux contenant de l'amiante
- ✓ Évitez de les percer, découper, frotter, etc.
- ✓ N'utilisez en aucun cas un aspirateur « grand public » pour aspirer les poussières d'amiante, ni de soufflette pour les disperser.



VOUS SOUHAITEZ ÉVACUER DES DÉCHETS D'AMIANTE ? VOUS VOUS INTERROGEZ ?

N'hésitez pas, contactez le service Environnement :

- ✓ par courriel : environnement@cc-guebwiller.fr
- ✓ par téléphone : 03.89.28.59.90.

Un agent répondra à votre demande et vous fournira toutes les explications nécessaires !



Communauté de Communes de la Région de Guebwiller Service Environnement

13 rue de l'Électricité – 68500 GUEBWILLER 03.89.28.59.90 * environnement@cc-guebwiller.fr Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h